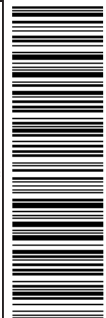




*Vous cherchez une activité
à faire avec vos amis ?*
**Jouez au
Radio Bingo !**
3000 \$ en prix
Ce samedi à 11 h
sur les ondes de
CINN911.com



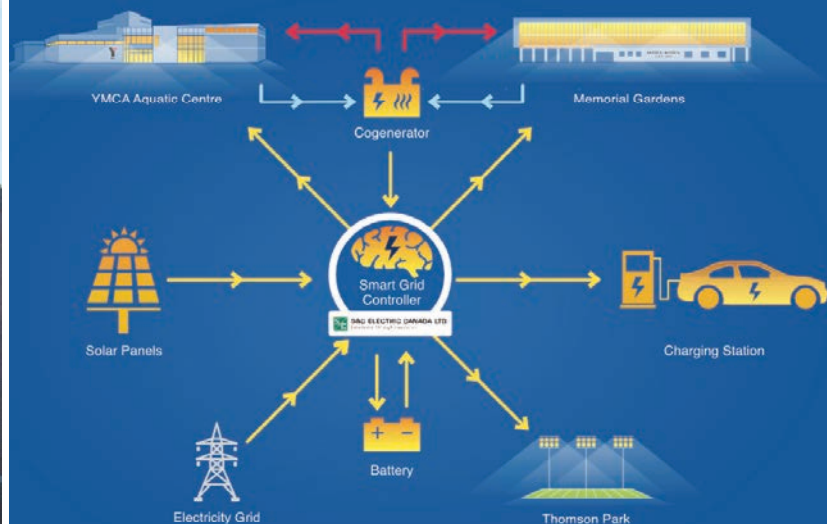
LES MÉDECINS DE HEARST CRIENT À L'AIDE AU GOUVERNEMENT

PAGE 3



PROJET « CO-GEN », LA VILLE ATTEND LES ÉTUDES CE MOIS-CI

PAGE 5



QUOI FAIRE AVEC LE BESOIN DE TAXI ?

PAGE 7



MARC-ALAIN BÉRIN :
QUAND LA PASSION
PREND TOUTE LA PLACE !

PAGE 22

**PASSEZ NOUS VOIR POUR COMMANDER
VOTRE VÉHICULE FORD 2023**

Verrouillez vos **offres et primes**
lorsque vous passez une commande
personnalisée.



Ford - Expedition 2023

Roger Sigouin distribue les responsabilités à son nouveau conseil

Par Steve Mc Innis

Le conseil municipal de la Ville de Hearst fonctionne avec un système de comités et le maire désigne traditionnellement les sièges de chaque élu. Les conseillers peuvent faire connaître leurs préférences, mais la décision du maire est finale. Les responsabilités du nouveau conseil ont été entérinées lors de la rencontre du conseil municipal de mardi dernier.

Josée Vachon demeure présidente du Comité permanent des finances et elle obtient également le Bureau de santé Porcupine, le Comité permanent des travaux publics, la Corporation de ventes et services électriques de Hearst et la Corporation Hearst Connect. Gaëtan Baillargeon est le conseiller qui cumule le plus de comités avec la présidence du Comité permanent du développement économique en plus de siéger au Comité permanent des politiques, au développement économique de Hearst-région, à la Corporation de logements sans but lucratif, au Comité des services de Police, à la Corporation

de développement Hearst, au Comité du 100e de Hearst, au Comité de citoyens, au Hearst Forest Management et au Northeast Community Network.

Daniel Lemaire reste président du Comité permanent d'aménagement en plus de se retrouver au Comité permanent des finances, au Comité de mobilisation, au Foyer des Pionniers, à l'Association de transport communautaire et au comité ad hoc des incitations financières.

Joël Lauzon présidera le Comité permanent des politiques et siégera au Comité permanent des parcs et loisirs, au Comité d'accessibilité, au Comité du Centre-Ville BIA, au conseil d'administration de la Bibliothèque municipale et au Foyer des Pionniers.

Martin Lanoix sera président du Comité permanent des opérations et obtient un poste au sein du Comité permanent d'aménagement, du conseil d'administration de la planification, de la Corporation de distribution électrique de Hearst et du Comité ad hoc des incitatifs financiers.

Le nouveau venu, Nicolas Picard, sera président du Comité permanent des parcs et récréation et se retrouvera au Comité de développement économique, à celui du 100e de la Ville de Hearst, à la Corporation Hearst Connect, à la Corporation de développement Hearst et au comité des soins de longue durée. Pour le maire, il est possible de participer à toutes les réunions de tous les comités, toutefois il n'est pas calculé dans le quorum. Roger Sigouin a décidé de conserver le siège de la Ville au Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane. Personne n'a été nommé au comité d'aménagement des déchets et du recyclage et trois comités sont actuellement inactifs, soit le Comité Héritage, le Comité expositions de la scierie patrimoniale et le Comité entrepreneurial.

Maire suppléant

La loi sur les municipalités permet aux municipalités de nommer un ou des maires suppléants afin d'assurer le rôle

en l'absence du premier magistrat. Depuis de nombreuses années, la tradition à la Ville de Hearst est d'alterner le poste de suppléant entre les membres du conseil jusqu'à la fin du mandat, c'est-à-dire le 14 novembre 2026. Les conseillers se succéderont tous les deux mois débutant avec Josée Vachon. Le 15 janvier 2023, Gaëtan Baillargeon assurera la relève. Daniel Lemaire, Nicolas Picard, Martin Lanoix et Joël Lauzon suivront dans l'ordre.



Conrad Morin croit que le projet de loi C-21 s'attaque aux chasseurs légaux

Par Steve Mc Innis

Le projet de loi C-21 est actuellement en comité parlementaire à Ottawa avant d'être mis en place en 2023. Ce projet de loi a pour but de resserrer les lois sur les armes au Canada afin de contrer la violence liée aux armes à feu. D'après Conrad Morin, cette nouvelle stratégie du gouvernement canadien brime directement les chasseurs de la région et ne règlera en rien les problèmes actuels.

Conrad Morin défend depuis longtemps le port d'arme. Il est, entre autres, président du Club de tir de Hearst et possède une collection de différents calibres pour le plaisir de tirer. Lors de son passage à *L'info sous la loupe* sur les ondes de CINN 91,1 vendredi dernier, il ajoutait que le projet de loi C-21 n'empêcherait aucunement les tueries au Canada.

La semaine dernière, le Hearstéen a été de nouveau surpris d'apprendre que les libéraux apportaient un amendement à ce projet de loi. Le gouvernement souhaite interdire

les armes à feu avec une cartouchière comprenant plus de cinq balles. « De la manière que je l'ai compris, ça va bannir tous les fusils semi-automatiques. Mes recherches m'indiquent qu'il y a deux-millions de Canadiens qui ont ce genre de fusil là. Beaucoup de gens chassent dans la région avec un semi-automatique », avance M. Morin. Depuis les premières discussions touchant ce projet de loi, les chasseurs, les lobbyistes en armes à feu au Canada et même certains corps policiers sont d'avis que ce projet de loi ne règlera en rien les problèmes d'armes au pays. « C'est complètement stupide, ils s'acharnent encore sur les gens qui sont légaux et qui suivent les règlements. Écoutez, cet automne lors de la première semaine de chasse en Ontario, il y avait en moyenne 125 000 chasseurs par jour qui se promenaient avec des fusils chargés et on n'a compté aucun accident, aucun meurtre, aucun massacre, même pas un blessé!

Le gouvernement Trudeau ne s'attaque pas aux bonnes personnes », déplore avec stupéfaction notre invité.

M. Morin revient sur le fait que ce sont davantage des armes obtenues illégalement qui sont utilisées dans les tueries, guerres de gang et règlements de compte. « Une carabine, ce n'est pas facile à cacher, c'est encombrant et c'est difficile à tirer. »

Il estime qu'il serait préférable de mettre ces argents dans les forces policières et les services sociaux. « Le problème, c'est lorsque quelqu'un fait un crime avec une arme à feu, il reçoit une tape sur les mains et le lendemain, ils ont une autre arme à feu dans les mains au lieu d'être en prison et de jeter la clé dans le lac. Il y a quelque chose qui ne fonctionne pas quelque part dans le système », s'exprime-t-il.

Il ajoute que la sécurité frontalière devrait être endurcie. « Je lisais dernièrement qu'ils ont capturé un drone qui transportait 45 armes à feu entre les États-Unis et le Canada,

45 armes de poings. Il est là le problème. Si je veux une arme à feu, j'ai juste à aller dans les rues à Toronto et je vais en avoir une en une demi-heure », déplore-t-il.

Une opposition non consultée

Carol Hughes, la députée d'Algoma-Manitoulin-Kapuskasing indique que les partis de l'opposition à Ottawa ont été pris par surprise. Ils n'ont pas été avisés de ce changement. Elle demandera des explications. « C'est une modification considérable que le gouvernement a faite, ce n'est pas une modification que les députés ont pu discuter en Chambre. Je partage les préoccupations des chasseurs et c'est certain que c'est un point que j'apporterai à notre prochain caucus parce que ce n'est pas quelque chose qu'on a su d'avance. On va tenter de faire repousser ça pour les chasseurs, mais aussi les fermiers qui utilisent des armes pour protéger leur troupeau », affirme-t-elle.

Les soins de santé de Hearst sur le précipice du burnout

Par Maël Bisson

À Hearst, le manque de main-d'œuvre dans le secteur de la santé atteint une situation critique. C'est ce que dénonce le docteur Martin Papineau dans une lettre adressée à la vice-première ministre de l'Ontario et ministre de la Santé, Sylvia Jones.

Dans cette missive envoyée le 16 novembre, Dr Papineau exprime ses préoccupations et celles de ses collègues : l'anesthésiste démontre que la situation concernant l'accès aux soins de santé dans la communauté est sérieuse. Selon lui, l'Équipe de santé familiale Nord-Aski est responsable de prodiguer des soins à une population de plus de 7000 habitants. Cependant, 2500 d'entre eux, soit plus d'un tiers de la communauté, n'auraient pas accès à un fournisseur de soins primaires. La cause de ce problème serait les effectifs en constante diminution au sein des professionnels de la santé. Pour mener à bien tous les soins médicaux nécessaires, il faudrait un minimum de dix médecins. « Au cours des trois dernières années, nous avons perdu trois médecins à la retraite », peut-on lire. « Nous comptons actuellement un total de six médecins avec deux plus susceptibles de prendre leur retraite ou de partir au cours de la prochaine année. »

En l'absence de personnel, les risques de fermeture de la salle d'urgence s'accroissent, comme



Dr Martin Papineau - Photo : ndh.on.ca

ce fut presque le cas cet été lorsque l'Hôpital Notre-Dame de Hearst a failli fermer les services à maintes reprises. « À ce rythme, et sans aucune indication d'aide d'aucune sorte à l'horizon, nous sommes tous au bord de l'épuisement », écrit le docteur Papineau. « Plusieurs d'entre nous réévaluent notre rôle futur dans ce système de santé en ruine. »

Il met en avant que le problème le plus urgent serait de fournir des soins primaires à tous les patients orphelins. Présentement, cette population doit se rendre aux urgences pour recevoir des services de soins primaires, ce qui impose un fardeau supplémentaire aux médecins déjà surmenés.

Selon les professionnels de la santé locaux, c'est la responsabilité du ministère de la Santé de l'Ontario d'assurer l'accès aux soins de santé pour tous les Ontariens. Ils dénoncent que ce n'est pas la situation dans la région. « Je ne peux qu'imaginer quelle serait la réponse du gouvernement si plus de 30 % de la population de Toronto n'avait pas de médecin de famille », déplore-t-il. « C'est ce à quoi nous sommes confrontés dans notre communauté. »

Le silence de l'Ontario

Selon le chef de cabinet de l'Hôpital Notre-Dame, le plus grand obstacle qui s'impose lorsque vient le temps de recruter de nouveaux médecins est le manque de financement. Il se

plaint que le type de financement utilisé actuellement provient d'un fonds disponible lorsque les médecins locaux prennent des vacances.

« Cela signifie qu'un taux plus bas de médecins dans une communauté rapporte moins de financement disponible pour faire venir des suppléants. Où est la logique dans cette formule? Cela n'a aucun sens. C'est parce que nous n'avons pas assez de médecins permanents que nous avons besoin de plus d'aide. »

Afin d'améliorer le recrutement, une proposition d'un mode de paiement alternatif a été envoyée au gouvernement, en mars 2021. Cette demande demeure toujours sans réponse de la part des conservateurs.

« Ce que nous demandons maintenant, c'est de l'aide pour trouver des solutions et du financement pour fournir des soins primaires aux patients orphelins de la communauté », conclut le médecin en chef. « Nous voudrions demander une rencontre avec des représentants du ministère pour discuter de notre situation et de nos défis et pour examiner des solutions efficaces à ce problème pressant. Si rien ne se passe, et bientôt, nous craignons que dans les unes à deux prochaines années, nous soyons probablement la prochaine communauté nordique à faire les manchettes parce que nous n'avons plus de médecins locaux. »

La Ville de Hearst est punie pour avoir bien géré ses finances publiques

Par Steve Mc Innis

Dernièrement, la Ville de Hearst acceptait de financer les dépassements de cout reliés à la réfection des glaces et de la piscine du Centre récréatif Claude-Larose. Avec la pandémie, le manque de main-d'œuvre et surtout l'inflation, le cout a pratiquement doublé, mais la Ville a été en mesure de réaliser les travaux grâce à l'argent qu'elle avait mis de côté. Toutefois, avoir de l'argent dans le bas de laine, ça peut nuire lorsque vient le temps de négocier avec les gouvernements.

Pour payer les surplus des travaux du centre récréatif, la Ville ira chercher près de deux-millions de

dollars dans ses économies. Elle se remboursera elle-même au cours des prochaines années pour ne pas affecter le bas de laine. Ainsi, la Ville n'aura pas à payer d'intérêts ou augmenter les taxes des citoyens.

Mais, cette technique utilisée par la Ville n'est pas bien vue par les gouvernements. Cela veut dire que la Ville a de l'argent en banque et selon eux, pourquoi demander des subventions si la Municipalité a de l'argent dans ses coffres? « C'est malheureux de dire ça, mais au niveau du gouvernement provincial, si tu as de l'argent ce n'est pas correct parce qu'ils ne veulent pas t'en

donner d'autre. Si tu es endetté, ils vont te sortir de l'argent pour venir t'aider », déplore le maire de Hearst, Roger Sigouin.

Les administrateurs et les élus ont toujours pris des décisions pour offrir un coussin financier à la Ville. Le but était justement d'avoir assez de capital pour s'emprunter de l'argent à elle-même lorsqu'il y a des besoins. Cette technique est utilisée par plusieurs municipalités à travers le Canada. Mais, il semble que les gouvernements, surtout provinciaux, aux yeux du maire, aident davantage les municipalités déficitaires. « J'ai déjà fait des commentaires dans le passé :

vous ne montrez pas l'exemple aux Municipalités comment bien gérer, au contraire vous les encouragez à dépenser », ajoute Roger Sigouin.



LIBRE OPINION - La viande de laboratoire à nos portes

La FDA aux États-Unis vient d'approuver le poulet cultivé en laboratoire. Une fois approuvé par l'USDA, ce qui ne saurait tarder, ce poulet sera commercialisé en Amérique. Au Canada, peu de groupes agroalimentaires prennent cette science au sérieux. Mais ils devraient.

Nous savions que cela arriverait tôt ou tard, mais voilà que ce moment est venu. La Food and Drug Administration (FDA) vient d'autoriser la vente de poulet cultivé aux États-Unis, un produit d'Upside Foods, une entreprise en démarrage basée à San Francisco. L'entreprise produit de la viande issue de cellules animales. Le produit n'est pas encore approuvé pour être vendu au détail. Le Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) et son service de sécurité et d'inspection des aliments doivent également approuver le produit. Mais tout le monde s'attend à une approbation dans les prochains mois, cela signifie que le jour approche où nous verrons du poulet de laboratoire sur le marché.

Il ne s'agit pas de fausse viande

Le processus de production n'est pas si complexe. Le prélèvement de cellules souches d'un poulet vivant ou d'un œuf fécondé constitue la première étape. Les cellules sont ensuite nourries dans un laboratoire, un peu comme on nourrit des animaux avec des acides aminés, des acides gras, des sucres, des oligoéléments, des sels et des vitamines. La principale distinction entre l'alimentation d'un animal vivant et l'alimentation de cellules se retrouve dans la taille des composants alimentaires, voilà tout. Alors que le poulet est nourri au maïs, les cellules sont nourries avec des glucides et des protéines microscopiques.

On place ensuite les produits dans un cultivateur pour reproduire un plus grand nombre de cellules. Au bout de trois semaines, le produit est prêt pour l'emballage, l'expédition, la vente et la consommation. Sans abattre d'animaux, le produit peut être fabriqué pour répondre à différents goûts et besoins nutritionnels. Nous pouvons cultiver des ailes, des cuisses ou des poitrines, selon la demande du marché et limiter le gaspillage.

Ceux qui condamnent ces produits comme de la fausse viande ne comprennent pas la science derrière la viande cultivée. Contrairement aux méthodes traditionnelles, les cellules sont simplement reproduites dans un environnement de laboratoire propre et hygiénique, ce qui présente des avantages importants.

Le coût de production d'un kilo de poulet dans un laboratoire n'est pas révélé. Chose certaine, il en coûtera moins cher de produire un kilo de poulet en laboratoire qu'en production traditionnelle. Le cycle de production plus court et la diminution de la probabilité de maladies d'origine alimentaire causées par des agents pathogènes intestinaux représentent des avantages évidents. Les maladies animales comme la grippe aviaire, qui coûte actuellement une fortune à l'industrie avicole et aux consommateurs, peuvent également être évitées. Les risques deviennent beaucoup plus faciles à contenir avec une production plus aseptisée.

Des produits qui intéressent la jeune génération

Des centaines d'entreprises développent en ce moment des aliments cultivés en laboratoire (poulet, bœuf, poissons et fruits de mer, café, etc.) aux États-Unis et plus d'une douzaine au Canada. La plupart de ces initiatives reçoivent leur financement d'investisseurs qui n'ont pratiquement aucune expérience de l'agriculture, et leur façon de penser ne subit pas les préjugés traditionnels ancrés dans l'agroalimentaire. Ils voient simplement la nourriture de façon différente et les géants du secteur n'ont pas le choix de suivre.

L'histoire d'Upside Foods nous fournit un bon exemple. L'entreprise a démarré en 2015, avec le soutien financier de Bill Gates, Cargill, Tyson Foods et Richard Branson, entre autres. Whole Foods a uni ses forces en 2020. Alors que Tyson et Cargill comptent parmi les plus grands transformateurs de viande au monde, Upside Foods vient d'acquiescer Cultured Decadence, une entreprise de fruits de mer cultivés, pour 400 millions de dollars.

Si vous trouvez répugnant de manger de la viande cultivée, il y a de fortes chances que vous ayez plus de 45 ans. Dans un récent sondage effectué par notre laboratoire de recherche, 27 % des Canadiens essaieraient des aliments cultivés en laboratoire. Mais ce pourcentage triple chez la génération Y et les Millénariaux, simplement parce qu'ils considèrent ces protéines comme plus durables et moralement acceptables. On estime qu'un tiers de toutes les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine proviennent de la production alimentaire, et certains préconisent différentes façons de produire des protéines animales. De plus, l'ONU a averti le monde entier du risque de maintenir une alimentation animale hautement concentrée pour prévenir de futures pandémies. Ces risques demeurent réels. Nous en avons amplement discuté durant la COP27 la semaine dernière.

Voir du poulet cultivé vendu dans le commerce aux États-Unis ne saurait tarder. Au Canada, cependant, avec notre système de quotas, les producteurs avicoles auront sûrement leur mot à dire sur le sujet. Mais si la viande cultivée devient commercialisée au Canada, contrairement au saumon génétiquement modifié, espérons qu'elle portera un étiquetage adéquat pour que les consommateurs sachent ce qu'ils achètent.

Sylvain Charlebois,
professeur titulaire et directeur principal – Laboratoire
de recherche en sciences analytiques agroalimentaires,
Université Dalhousie

réseau@presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE



Équipe

Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Sylvie Turgeon
Adjointe à la direction
adjdirection@hearstmedias.ca
Maël Bisson
Journaliste
maelbisson.97@gmail.com
Dan Yangary
Graphiste
pub@hearstmedias.ca
Karine Vallée
Réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Anouck Guay
Webmestre
web@hearstmedias.ca
Guy Morin
Collaborateur
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca
Claire Forcier
Révisseuse bénévole
Suzanne Dallaire Côté
Claudine Locqueville
Renée-Pier Fontaine
Chroniqueuses
Sites Web
lejournallenord.com

Journal électronique
lejournallenord.com (imprimée)
Facebook
fb.com/lejournallenord
Fondation
Donation-Frémont
613 241-1017
Canadian Media Circulation
Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567
Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) PoL 1No
705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous remercions l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques pour nos activités d'édition. **Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.**
ISSN 1199-0805



Avoir le président de l'AFO à Hearst sera-t-il profitable pour la région ?

Par Steve Mc Innis

Fabien Hébert a accédé au poste de président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario le mois dernier. Sera-t-il bénéfique pour la région d'avoir le président sous notre main, ne serait-ce que pour la visibilité et la reconnaissance ? La population de la route 11 n'est pas très active au sein de l'AFO puisque plusieurs citoyens tiennent la francophonie pour acquise.

Le journal *Le Nord* a demandé au principal intéressé ce que pourraient être les bénéfices pour la région d'avoir le président dans notre communauté ? « Je ne pense pas qu'il y ait des avantages marqués. Excepté de faire connaître la région au reste de la province. Juste le fait que je vienne du Nord de l'Ontario ça devrait donner un petit peu plus de visibilité », pense-t-il.

Aux yeux du nouveau président et de plusieurs francophiles, la province compte cinq grands bassins de francophones distincts : l'Est à environ 42 %, le Centre à 30 %, le Sud-Ouest à 5 %, le Nord-Est avec 22 %, et le Nord-Ouest avec un faible 1 %. Dans la région du Nord-Est, la population francophone de la route 11 ne semble pas s'identifier aux francophones qui vivent plus au sud, soit ceux des secteurs de Sudbury et de North Bay.



Photo d'archives

Lorsque vient le temps de se réunir, les francophones de la province ont démontré qu'ils étaient capables de se regrouper et monter aux barricades ; on n'a qu'à penser au jeudi noir avec les compressions de Doug Ford ou encore à SOS Montfort. Mais malheureusement, ils sont capables du contraire dans bien d'autres dossiers en tirant la serviette chacun de leur côté.

Voilà un défi auquel le nouveau président devra faire face.

« Accéder à la présidence de l'AFO pour une personne qui ne vient pas des grandes concentrations de francophones, ça va donner une différente perspective. Ça va donner un différent son de cloche aux interventions. Et, peut-être même être capable d'ouvrir les yeux aux gens de ces grands centres sur la différence des réalités », souhaite-t-il.

Selon le nouveau président, la région du Nord était assurément la moins bien entendue, mais

jusqu'à quel point la population et les organismes du Nord de l'Ontario, et surtout de la route 11, connaissent et s'intéressent à l'AFO. « C'est difficile pour moi de te répondre à ce moment-ci. Repose-moi la question dans un an et j'aurai probablement un meilleur portrait de la situation. Je vais avoir la chance d'aller sur le terrain, parler avec les gens et vraiment être capable d'évaluer ça. »

À l'AFO, un président est élu pour une période de deux ans et peut accomplir trois mandats. Si Fabien Hébert est le premier président à siéger à partir de Hearst, il n'est pas le premier Hearstéen à remplir ce poste puisque Mariette Carrier-Fraser a été la première présidente de l'Assemblée.

Avec l'appui des organismes membres de l'AFO, M. Hébert est prêt pour la mission. « Pour bien mener à terme un poste comme la présidence de l'AFO, je pense qu'il faut penser à plus long terme. Deux ans, ça va très vite et ça me donne l'impression que ça prend un an avant de bien cerner et saisir les dossiers. Donc, je veux au moins être là pour deux termes et si j'ai l'appui je vais faire six ans, certain. »

Hearst continue son virage vert

Par Maël Bisson

La Municipalité de Hearst continue d'avancer dans son projet de cogénération du Centre récréatif Claude-Larose. L'étude du projet devrait se conclure lors du prochain mois, annonce le directeur général de la Ville, Éric Picard.

L'objectif du projet de cogénération est l'installation d'une génératrice électrique qui diminuerait les pertes d'énergie de la Ville. L'utilité de ce type d'arrangement se veut économiquement viable pour la Municipalité, en plus d'être écologique. « Si tout va comme prévu, on devrait être en mesure de faire assez d'électricité pour fournir l'aréna, l'hôtel de ville et la garderie », indique M. Picard. « En plus d'un excès de chaleur généré qui serait capable de

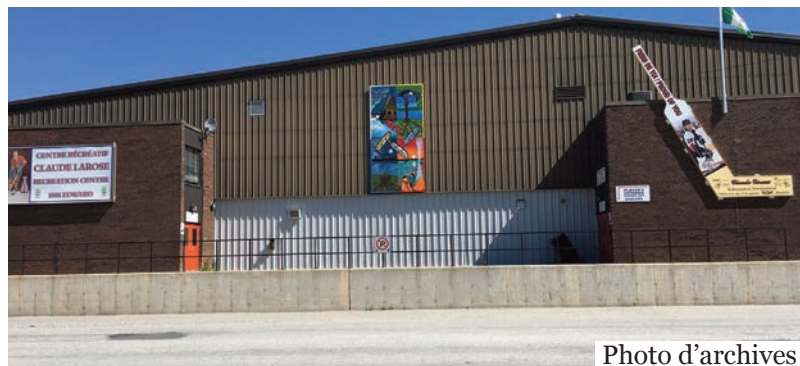


Photo d'archives

chauffer les édifices, pour le même coût que du gaz naturel (GES). »

Éric Picard prévoit être en mesure d'obtenir les résultats de l'étude d'ici la fin de l'année 2022. La Ville pourrait alors soumettre une demande pour une subvention en 2023 et la construction débuterait en 2024.

Sans pouvoir préciser le coût total, le directeur général de la Ville prévoit que le projet coûtera dans les millions de dollars. Ce montant devrait être couvert par un financement du provincial pour diriger les municipalités vers le Net 0, l'objectif global étant d'équilibrer l'élimination des GES avec les émissions, de sorte que les émissions nettes

globales soient nulles. Par conséquent, pour obtenir l'octroi, il faut que le projet présenté soit considéré comme étant vert.

Pour ce qui est de l'investissement de la part du palier municipal, il se résumerait à des heures de main-d'œuvre.

Le plan de la cogénération des bâtiments se veut nécessaire afin de répondre aux demandes du gouvernement de l'Ontario qui oblige les municipalités à devenir de plus en plus vertes. « On n'a pas le choix aujourd'hui de démontrer au gouvernement et aux groupes d'intérêt qu'on pense à l'environnement », souligne le maire de Hearst, Roger Sigouin. « Il faut qu'on soit capable de faire les choses de façon [plus écologique] qu'on le faisait. »

L'Ontario en bref : défaite de Ford en cour, l'ordre de la Pléiade et le projet de loi 23

Par Steve Mc Innis

Un tribunal ontarien a invalidé un projet de loi qui limitait les salaires des travailleurs du secteur public. Des groupes représentant plusieurs centaines de milliers d'employés du secteur public ont contesté la constitutionnalité du projet de loi 124, une loi adoptée en 2019 qui limite les augmentations de salaire à 1 % par an pour les employés de la fonction publique de l'Ontario et pour les travailleurs du secteur parapublic.

La province faisait valoir que la loi ne violait pas les droits constitutionnels. Dans la décision rendue mardi, le juge Markus Koehnen a affirmé que la loi enfreint les droits des requérants à la liberté d'association et à la négociation collective.

Le juge donne ainsi gain de cause aux syndicats représentant les travailleurs du gouvernement, les enseignants, les infirmières et les membres du corps enseignant des universités, qui soutenaient que la loi avait supprimé une

négociation collective significative, violant ainsi la Charte canadienne des droits et libertés.

Ordre de la Pléiade

La section ontarienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie reçoit les nominations de candidatures pour l'ordre de la Pléiade 2023. Ce prix est remis à des francophones de la province afin de reconnaître leur apport à la vitalité et au rayonnement de la langue française en Ontario.

L'ordre de la Pléiade a été créé en 1976 et a honoré plus de 100 personnes s'étant distinguées par leur contribution à l'épanouissement de la langue française en Ontario. L'APF invite les organismes et les citoyens à faire parvenir le nom d'une personne qui mérite cet honneur au plus tard le jeudi 15 décembre 2022.

Projet de loi 23

Le gouvernement de Doug Ford adopte le projet de loi 23 sur le

logement destiné à stimuler la construction, et ce, dans la controverse. L'opposition et les critiques sont convaincus que cette loi entraînera une augmentation des impôts fonciers, affaiblira les pouvoirs des offices de protection de la nature et ne rendra pas réellement les maisons plus abordables.

L'un des aspects les plus controversés du projet de loi est le gel, la réduction et l'exonération des frais payés par les promoteurs immobiliers. Ces frais sont versés aux Municipalités et sont ensuite utilisés pour payer les services de soutien aux nouvelles maisons, comme les infrastructures routières et d'égouts et les centres communautaires. L'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) estime à cinq-milliards de dollars les pertes des Municipalités qui seront refilées aux contribuables.

Participe à la chasse aux lutins 2022, présentée par la campagne Fierté Communautaire.

Viens te procurer ton permis de chasse et un piège à lutin gratuitement en passant aux bureaux de Médias de l'épinette noire

au 1004, rue Prince

de 8 h à 16 h 30

du lundi au vendredi.



L'émission du Père Noël est de retour à

CINN911.com



Les enfants pourront parler au Père Noël les mardis et jeudis du mois de décembre de 16 h 30 à 17 h.
6, 8, 13, 15, 20 et 22 décembre

Émissions présentées par
le Canadian Tire de Hearst

VENDREDI FOU
SE POURSUIT



Nos plus bas prix de l'année

Rabais jusqu'à 75 % sur les cadeaux les plus convoités par toutes les personnes sur votre liste.



Y aura-t-il un jour un autre taxi à Hearst?

Par Steve Mc Innis

Il n'y a plus de service de taxi depuis maintenant huit mois à Hearst. L'hiver commence, le temps des Fêtes est arrivé et une fois de plus, il n'y aura pas d'Opération Nez rouge et ajoutez à tout ça la pandémie qui semble vouloir revenir faire son tour. Pour l'instant, il n'y a pas vraiment d'espoir de retrouver ce service de sitôt, même pas avec Uber.

Pour compenser la perte du service de taxi, l'Association des transports communautaires de Hearst a allégé les règles de l'autobus communautaire. Pour une somme de 3,50 \$, une personne peut faire appel au service d'autobus pour se rendre, entre autres, au travail, à un rendez-vous médical, l'épicerie, la pharmacie, la garderie ou un centre éducatif du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, et le samedi de 9 h à 15 h. À l'extérieur de ces heures, les citoyens doivent s'organiser.

Le maire de Hearst a bien tenté de lancer quelques perches, mais



Photo : Pexels.com

sans succès. « Je pense que l'autobus communautaire est un *plasteur* sur le bobo. J'ai même été rencontrer le propriétaire du taxi à Kapuskasing à trois reprises, puis la réponse qu'il m'a donnée c'est qu'il aimerait bien être capable de nous desservir, mais c'est le même problème qu'il y a partout ailleurs, on n'a pas de chauffeurs », éclaire Roger Sigouin.

On est bien loin des deux stations de taxis qui ne fournissaient pas à la demande il y a une vingtaine

d'années. La réalité est très différente aujourd'hui et la demande a elle aussi changé. Il ne reste qu'un seul bar en activité et les soirées festives se font beaucoup plus rares. *Le nightlife* n'est vraiment plus ce qu'il était à Hearst et cette clientèle utilisait grandement le service de taxi. Aujourd'hui, les entreprises se sont habituées à offrir un transport à leurs employés lors de leurs partys.

Uber

Le service en ligne Uber prend de

plus en plus d'ampleur, mais ne semble pas intéressé aux petits marchés comme Hearst. « Malheureusement, j'ai parlé à un représentant d'Uber et c'est eux autres qui décident dans quelle ville ils s'établissent », explique Éric Picard, directeur général de la Ville de Hearst. « Eux autres, ils ont une banque de données qu'ils utilisent et ils aiment se tenir loin des petites municipalités parce que le retour à l'investissement est moins haut. On a mis notre nom sur la liste, mais je ne pense pas que ça ne change rien. »

Le maire lance un appel à tous. Si une personne souhaite se lancer en affaires et démarrer un taxi, des portes pourraient s'ouvrir à la Ville. « Moi, j'encourage cette personne-là à venir s'asseoir avec nous autres pour voir comment on peut aider », invite M. Sigouin.

Option+ GRAND TIRAGE

- Du 21 novembre au 20 décembre 2022, à la Pharmacie Novena, tout achat de produits **OPTION+** vous donne la chance de participer au tirage de 10 chèques-cadeaux d'une valeur de 200 \$ chacun.
- Recevez un billet avec chaque achat de produits **Option+**.
- Vous pouvez aussi échanger un point **Perks** contre un billet de participation.
- Les tirages auront lieu le 21 décembre 2022 et les gagnants seront affichés sur notre page Facebook.

La Pharmacie Novena vous propose des centaines de produits de qualité à des prix concurrentiels. Notre marque **Option+, a les mêmes ingrédients actifs que les marques nationales, mais à plus bas prix.**

OFFRES SPÉCIALES!

★ Profitez-en pour changer vos lunettes / ★
lunettes de soleil ou encore plus!

Rabais de 10 \$	Rabais de 30 \$	Rabais de 75 \$
Lorsque vous dépensez 75 \$ ou plus	Lorsque vous dépensez 200 \$ ou plus	Lorsque vous dépensez 350 \$ ou plus

Du 5 décembre 2022 au 6 janvier 2023

1500-A route 11 Ouest, Hearst, Ontario
705 362-4447 ou lacroix.optical2022@outlook.com

*** Certaines conditions s'appliquent / Certain conditions apply ***

Mattice-Val Côté en bref : budget, glace et distribution des postes

Par Steve Mc Innis

La Municipalité de Mattice-Val Côté attend toujours des arrérages de comptes de taxes de 251043,32 \$ au 31 octobre dernier. Selon le budget 2022, la Municipalité anticipait 1498856 \$ en taxes. À deux mois de la fin de l'année, 1247812,68 \$ en compte de taxes ont été honorés.

Le retard de paiement de comptes de taxes permet toutefois à la Municipalité d'accumuler de l'intérêt et des pénalités. Toujours au 31 décembre, les paiements en souffrance ont permis d'accumuler 9677,87 \$.

Les élus de la Municipalité de Mattice-Val Côté avaient approuvé un budget équilibré de 3099537 \$ pour l'année en cours.

Pour refaire la glace

Advenant que la Municipalité décide de relancer les activités de l'aréna fermé depuis mars 2020 à cause de la pandémie de la COVID-19, une maintenance sur le système de congélation serait

nécessaire. Puisque le système de réfrigération n'était pas fonctionnel, un technicien a constaté un bris à la tuyauterie. Celui-ci recommande fortement de faire circuler un liquide dans les pompes pour éviter que le sel ne les calcifie. Une dépense d'environ 5000 \$ sera nécessaire en réparation avant de relancer la congélation de la patinoire.

La maire à la table du Bureau de santé

Un siège à la table du conseil d'administration du Bureau de santé Porcupine est réservé aux communautés de Mattice-Val Côté, Val Rita-Harty et Opasatika. La Municipalité de Mattice-Val Côté propose que son maire, Marc Dupuis, soit attiré comme directeur à cette table pour le prochain mandat qui se terminera le 14 novembre 2026. La nomination sera envoyée aux autres communautés concernées pour approbation. Marc Dupuis a occupé ce poste lors des quatre dernières années.

Une résolution a été entérinée dans le même sens pour assigner le premier magistrat au sein du conseil d'administration de Northeast Community Network (NeCN).

Distribution des postes

Lors de la première rencontre du conseil municipal des nouveaux élus de la communauté, le maire a procédé à la distribution des responsabilités pour chaque conseiller. Marc Dupuis a indiqué avoir pris connaissance des souhaits de chacun, mais qu'il a motivé ses décisions en se basant sur le meilleur intérêt de Mattice-Val Côté.

Le conseiller Steve Brousseau est nommé au Centre de consultation pour l'embauche des jeunes (CCEJ) et aux Entreprises Forma-Jeunes. Il fera également parmi du comité de recrutement des professionnels de la santé de Hearst.

Sophie Gagnon a été choisie pour être la représentante officielle de Val Côté, mais elle siègera également au conseil d'administration

du Hearst Forest Management et à celui des soins de longue durée de Hearst.

Joyce Malenfant et Martin Rancourt ont obtenu les sièges au Conseil d'aménagement de Hearst région.

Mme Malenfant fera également partie du conseil d'administration du Foyer des Pionniers.

Réginald Manning sera membre du comité local des citoyens de la Forêt de Hearst et celui de la Forêt Gordon Cosens.

Steve Brousseau et Joyce Malenfant sont les représentants de la Municipalité au comité de la Bibliothèque de Mattice-Val Côté.

La directrice générale, Guylaine Coulombe, a été sélectionnée pour l'organisme Vieillir chez soi en plus de siéger au conseil d'administration du North Cochrane Provincial Offences Act et de la Clinique juridique Grand-Nord.



**OÙ
SUIS-JE ?**

VENEZ PRENDRE UNE PHOTO AVEC MOI OU AVEC MON JUMEAU !

**NOUS SOMMES DANS LES COMMERCES DE LA
VILLE DE HEARST.**

PRIX DE PARTICIPATION À GAGNER !



DIMANCHE		LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
20		21		22		23		24		25	TED WILSON / GREAT CANADIAN DOLLAR STORE	26	TED WILSON / GREAT CANADIAN DOLLAR STORE
27	TED WILSON / GREAT CANADIAN DOLLAR STORE	28	TED WILSON / GREAT CANADIAN DOLLAR STORE	29	PHARMACIE NOVENA / VILJO'S HOME FURNITURE	30	PHARMACIE NOVENA / VILJO'S HOME FURNITURE	1	PHARMACIE NOVENA / VILJO'S HOME FURNITURE	2	PHARMACIE NOVENA / VILJO'S HOME FURNITURE	3	COMPANION HOTEL MOTEL / BRIAN'S INDÉPENDANT
4	COMPANION HOTEL MOTEL / BRIAN'S INDÉPENDANT	5	SUPER 8 / BRIAN'S INDÉPENDANT	6	SUPER 8 / BRIAN'S INDÉPENDANT	7	MARYBELLE / LEBEL CHAINSAW	8	MARYBELLE / LEBEL CHAINSAW	9	MARYBELLE / LEBEL CHAINSAW	10	MARYBELLE / LEBEL CHAINSAW
11		12	CENTRE DE RÉNOVATION HOME / COOP DE HEARST	13	CENTRE DE RÉNOVATION HOME / COOP DE HEARST	14	CENTRE DE RÉNOVATION HOME / COOP DE HEARST	15	KEGE BOUTIQUE / JOHN'S RESTAURANT	16	KEGE BOUTIQUE / JOHN'S RESTAURANT	17	KEGE BOUTIQUE / JOHN'S RESTAURANT
18		19	CONSEIL DES ARTS DE HEARST / FERN GIRARD CONSTRUCTION	20	CONSEIL DES ARTS DE HEARST / FERN GIRARD CONSTRUCTION	21	CONSEIL DES ARTS DE HEARST / FERN GIRARD CONSTRUCTION	22	CONSEIL DES ARTS DE HEARST / FERN GIRARD CONSTRUCTION	23		24	

**ENVOYEZ-NOUS VOTRE PHOTO SUR LA MESSAGERIE PRIVÉE DE CINN 91,1 OU DU JOURNAL LE NORD
AVEC VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.**

Le Club de tir de Hearst veut offrir le pigeon d'argile

Par Steve Mc Innis

Le Club de tir de Hearst tente de prendre de l'expansion et offrir d'autres attraits pour attirer de nouveaux membres. Le pigeon d'argile arrivera sous peu et on tente toujours de trouver une personne avec les connaissances nécessaires pour installer un espace destiné uniquement au tir à l'arc et à l'arbalète.

Conrad Morin est le président du Club de tir depuis sa création en 2010. Le passionné des armes n'a pu faire autrement que de s'impliquer bénévolement dans ce club. « On a été certifié en 2015 et depuis, ça va très bien. D'année en année, l'achalandage joue entre 40 et 45 membres. »

Ce n'est pas d'hier que le comité exécutif du Club de tir de Hearst cherche une personne pour prendre en charge les armes à flèche. L'emplacement et l'équipement sont disponibles. « Le problème dans ce domaine, on cherche quelqu'un qui s'y connaît plus que nous autres. On connaît bien les armes à feu, mais les arcs et arbalètes, c'est une autre

histoire. »

Le groupe espère également être en mesure de lancer la prochaine saison estivale avec le pigeon d'argile. « Ça a toujours été dans nos projets. Comme c'est là, on a deux champs de tir, un pour les armes de poing et les petits calibres et l'autre champ de tir est pour les armes d'épaule. Le permis d'utilisation du terrain du ministère des Ressources naturelles est assez grand pour installer les pigeons d'argile. »

Ce sport est même moins contraignant pour les administrateurs que le fusil à épaule. « Quand on fait du pigeon d'argile, la cartouche utilisée est moins forte qu'une cartouche pour le canard, par exemple. Ça va moins loin. Parce que les règlements nous demandent d'avoir une zone de sécurité de 208 mètres comparativement à un champ pour une carabine à épaule qui oblige d'avoir quatre kilomètres de sécurité. »

Le club a également comme projet d'organiser une

compétition locale annuelle. Lorsque le pigeon d'argile sera installé et advenant que le terrain pour le tir à l'arc et arbalète soit créé, le club aurait plusieurs possibilités pour la création d'un tournoi local et l'organisation d'un évènement annuel, permettant ainsi de faire connaître les installations.

Membre

Le port d'arme est de plus en plus règlementé, mais les vrais amateurs se dirigent vers le champ de tir pour pratiquer leur sport en toute sécurité. « Une personne qui souhaite s'inscrire pour être membre doit passer le processus. On n'a jamais refusé personne encore, mais il y a quand même un cours d'orientation spécifique pour notre champ de tir, étant donné que chaque champ de tir est différent. C'est pour s'assurer que l'individu respecte tous les règlements et connaisse bien comment ça fonctionne parce qu'on ne peut pas tirer partout avec n'importe quelle arme », explique le président.

Pour utiliser les installations locales, une personne doit être membre. Avec la carte de membre, elle est assurée, tout comme l'organisation. Le club permet à ses membres d'inviter un maximum de deux personnes. C'est environ 200 \$ pour être membre la première année et 150 \$ les années suivantes. L'argent amassé sert uniquement à payer les coûts d'assurance, la location du terrain et les taxes municipales. L'entretien et la conception du terrain se font de manière bénévole et grâce à des dons de la communauté.



Lancement du livre « LE CHÊNE » Volume 2

Le 2 décembre 2022
de 19 h à 20 h

à la Bibliothèque publique de Hearst

30 \$
le livre

20 \$
de la somme
seront
attribués au
Samaritain
du Nord



Collecte de jouets HEARST

Dimanche 4 décembre 2022
à 16 h

Centre récréatif Claude-Larose
1008 rue Edward



VS



Site de dépôt pour
cadeaux non emballés et
dons monétaires

Tout au profit des
enfants et des jeunes de
Hearst dans le besoin!



North Eastern Ontario
Children's Foundation
Fondation pour les enfants
du Nord-Est de l'Ontario

À l'appui des
North Eastern Ontario
Family and Children's Services
Services à la famille et à l'enfance
du Nord-Est de l'Ontario



Destination Hearst

Évènement de réseautage d'emploi pour
les jeunes professionnels, étudiantes et
étudiants de Hearst

COURS LA CHANCE DE GAGNER UN ORDINATEUR PORTABLE !

Comment : Inscris-toi au préalable en
utilisant le code QR et sois présent à
l'évènement Destination Hearst qui aura
lieu le 22 décembre 2022 de 17 h à 20 h.

BONUS : Si tu complètes ton inscription
avant le 2 décembre, ton nom ira deux
fois dans le tirage pour gagner
l'ordinateur portable !



Cauchemar sur la rue Front jusqu'à Hallébourg

Par Steve Mc Innis

La troisième tempête de l'hiver apporte une troisième fermeture de la route 11 à la hauteur de la ville de Hearst. Une lignée de transports a perturbé la circulation de la rue Front pendant une période de plus de 24 heures.

Jeudi matin vers 8 h, la Police provinciale de l'Ontario a procédé à la réouverture de la Transcanadienne pour ainsi laisser passer les nombreux véhicules immobilisés à partir de l'intersection de la rue Labelle à l'ouest de Hearst jusqu'à Hallébourg. Le stationnement improvisé sur la route 11 dépassait 15 kilomètres.

Un autre accident de poids lourd sur la route 11 à l'ouest de Hearst est responsable de



l'immobilisation de plus d'une centaine de véhicules.

Tout au long de ce blocage routier, les déplacements locaux ont été perturbés résultant en des

accidents. À l'est de la ville, la route 11 n'était que sur une seule voie. Les automobilistes conduisant de l'est vers l'ouest pour se rendre à Hearst devaient

s'aventurer dangereusement sur la voie inverse. Les policiers faisaient de leur mieux pour escorter ces véhicules afin d'éviter des face-à-face. Des accidents auraient eu lieu dans ce secteur, mais nous n'avons pas encore la confirmation de la PPO.

Comme il a été mentionné à plusieurs reprises par le député de Mushkegowuk-Baie James à l'émission *L'info sous la loupe* sur les ondes de CINN 91,1, « l'hiver va être long ». Guy Bourguin déplorait les deux fermetures de route en deux tempêtes, voilà que les statistiques sont à trois fermetures de route en trois tempêtes.

DANGER : éloignez les enfants de la rivière

Par Steve Mc Innis

Encore une fois cette année, des enfants se sont aventurés dangereusement sur la rivière Mattawishkwia près du pont sur la 9^e Rue à Hearst. Les voisins du quartier retiennent leur souffle chaque automne lorsqu'ils aperçoivent des enfants sur la rivière, nettement pas assez gelée pour les soutenir de manière sécuritaire.

On ne fait jamais assez de sensibilisation auprès de la population, mais surtout auprès des jeunes. Une fois de plus, des personnes téméraires se lancent sur la rivière alors qu'on peut toujours voir de l'eau non gelée. Sur la photo prise cette semaine,



Photo : Lise Laflamme

on peut remarquer des pistes de pas d'enfants et d'un animal. L'École Passeport Jeunesse, qui est tout près de la rivière, se fait

un devoir de sensibiliser ses étudiants afin qu'ils n'aillent pas près de la rivière et encore moins sur la rivière, peu importe la

période de la saison.

La Société de sauvetage du Canada recommande d'attendre qu'il y ait au moins quatre pouces de glace avant de s'aventurer sur un cours d'eau, toutefois avec les courants d'une rivière et il est même recommandé d'être encore plus prudent.

Sur le site Internet de la Société de sauvetage, on peut lire que la taille et la profondeur du plan d'eau influencent la formation de la glace, les courants en amincissant le dessous. La glace des rivières est donc moins solide que celle des lacs à cause de l'action du courant.

Maxime Bernier pourrait se présenter dans Nickel Belt

Par Christian Gammon-Roy - IJL – Réseau.Presse

Il semble que le Nipissing Ouest soit particulièrement attrayant pour le fondateur et chef du Parti populaire du Canada (PPC), Maxime Bernier, qui a rencontré des partisans à Sturgeon Falls le 29 octobre. Il a parlé de l'avenir et de la croissance de son parti, notamment dans la circonscription de Nickel Belt où sa part du vote aux dernières élections était le double de la moyenne nationale pour le PPC. Il a même fait une annonce choc, laissant entendre qu'il pourrait s'installer ici et se présenter dans cette circonscription aux prochaines élections fédérales.

La visite faisait partie d'une tournée du Nord de l'Ontario, avec un arrêt à North Bay la veille et un autre à Sudbury le lendemain. À Sturgeon Falls, une trentaine de partisans ont assisté. M. Bernier a parlé pendant environ une heure, répondant aux questions à la suite de sa présentation. Les grands thèmes portaient sur la liberté qu'il estime brimée par l'ingérence gouvernementale; la corruption des partis et des institutions au pouvoir; sa volonté de réduire l'immigration; son opposition à l'avortement; et son rejet de la notion d'urgence climatique.

M. Bernier a dit qu'il retirerait le Canada de l'accord de Paris sur le climat, et qu'il supprimerait toute taxe sur le carbone, ce qui a suscité de vifs applaudissements dans la salle.

Pour le Nord de l'Ontario, le point le plus important du discours portait sur la relocalisation potentielle du chef. « Je me suis présenté dans mon ancienne circonscription de Beauce comme chef du PPC, et je n'ai pas gagné. J'étais encore en Beauce durant la dernière élection en 2021, et je n'ai toujours pas gagné. Alors, maintenant, je peux vous le dire : je cherche une nouvelle

circonscription. Ça pourrait être encore la Beauce, ou ça pourrait être une autre circonscription à l'extérieur du Québec, » a-t-il révélé.

Puis il a mentionné le soutien fort pour son parti dans cette région en 2021. « Ma prochaine circonscription pourrait être dans le Nord de l'Ontario ! » L'annonce a provoqué une vague d'applaudissements dans la salle. M. Bernier a promis d'annoncer sa décision le plus tôt possible afin d'avoir le temps de réunir une bonne équipe pour préparer la prochaine élection.



Campagne Bas de Noël

Gagnez un bas de Noël d'une valeur de 3600 \$

Commerces participants :



Jusqu'au 22 décembre, il suffit de magasiner dans l'un des commerces participants pour avoir droit au tirage qui aura lieu le vendredi 23 décembre à 15 h 30 sur les ondes de CINN 91,1

Concours du bas de Noël, organisé par les Médias de l'épinette noire

La question de la semaine!

Qu'allez-vous toujours acheter
au Centre de rénovation
HOME Hearst Lumber?



On attend vos réponses sur la page
Facebook du journal Le Nord et de la
radio CINN 91,1



Voici le témoignage de certains
répondants à la question de la semaine dernière qui était :
Quels sont vos services favoris chez Kal Tire ?



- Changement de pneus et l'entreposage. Changement d'huile. Accueil amical et service rapide!

Lise

Merci pour votre participation !!!!

Cancer de la prostate : « ce test m'a sauvé la vie »

Par Émilie Pelletier - Initiative de journalisme local - Le Droit

Il y a 17 ans, jamais Larry Gibson n'aurait pu imaginer qu'une simple prise de sang à la suite d'une blessure au bras mènerait à un diagnostic de cancer de la prostate. « Dites à la petite blonde là-bas que je vais bien. » C'est la première chose que Larry Gibson a dite aux professionnels de la santé en se réveillant de la chirurgie qui l'a guéri de son cancer de la prostate : une blague lancée à sa femme.

Le cancer de la prostate est le type de cancer le plus courant chez les personnes de sexe masculin. Les études ont démontré qu'il est plus fréquent chez ceux âgés de plus de 50 ans, ceux ayant des antécédents familiaux de cancer de la prostate et ceux qui sont de descendance africaine.

Lorsqu'il est décelé tôt, le traitement contre le cancer de la prostate a un taux élevé de réussite. Larry Gibson se dit aujourd'hui reconnaissant d'avoir payé pour le test de l'antigène prostatique spécifique (APS) lors d'une prise de sang de routine après s'être blessé au bras.

Ce test est la meilleure méthode pour déceler le cancer de la prostate, mais il peut aussi produire de faux résultats, selon la Société canadienne du cancer. C'est pourquoi le Régime d'assurance-santé de l'Ontario ne couvre pas systématiquement son coût.

Les directives de tests de l'APS du gouvernement ontarien prévoient que l'assurance-santé couvrira le test si le médecin ou l'infirmière praticienne « soupçonne un cancer de la prostate » en raison des antécédents familiaux, de la race ou des résultats d'un examen physique, ou si le patient a déjà reçu un diagnostic de cancer de la prostate et reçoit un traitement ou un bilan de santé.

L'assurance-santé ne paiera pas pour le test lorsque le médecin ou l'infirmière praticienne « ne soupçonne pas un cancer de la prostate à la suite des résultats d'un examen physique de routine ou à la suite des antécédents familiaux et/ou de la race d'un patient. »

Larry Gibson, qui avait 47 ans et

aucun symptôme lorsqu'il a reçu son test de l'APS, organise désormais un tournoi de golf annuel pour amasser des fonds afin d'aider d'autres hommes à payer ces frais.

Il juge que les patients ne devraient pas avoir à sortir leur portefeuille pour subir le test de dépistage du cancer de la prostate, simplement parce qu'ils

n'ont pas de symptômes.

Au Canada, environ 24000 hommes ont reçu un diagnostic de cancer de la prostate en 2021, selon l'institut de recherche Terry Fox.

L'organisme estime qu'un Canadien sur huit développera ce cancer au cours de sa vie, et qu'un sur 29 en mourra.



Le saviez-vous? Vous pouvez dès à présent enregistrer vos événements communautaires et associatifs sur le site du journal Le Nord.

Pour consulter le calendrier des événements
<https://lejournallenord.com/evenements/>

Pour enregistrer un nouvel événement
<https://lejournallenord.com/evenements/community/add/>

DÉJEUNER COMMUNAUTAIRE



Vous êtes invités à la messe de 10 h, le dimanche 4 décembre pour l'ouverture officielle du 75^e des Chevaliers de Colomb du conseil 3956-Mgr Pierre Grenier, célébrée par Mgr Pierre Olivier Tremblay à la paroisse **Notre-Dame-de-l'Assomption.**

Un déjeuner communautaire suivra à **la salle du Club Action. (9 h 30 à 12 h)**

Venez en grand nombre !
Familles, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Grande possibilité d'avoir la visite du Père Noël !

Pour plus d'informations, **communiquer** avec **M. Maurice Lemaire au 705 362- 8296**

Contribution volontaire

COMPANION RESTAURANT

Le MENU

VEILLE DU NOUVEL AN

AMUSE-BOUCHE ET BULLES

Amuse-bouche - choix du Chef
Verre de bulles

PREMIER SERVICE

Salade César ou
Salade de betteraves, fromage de chèvre et pacanes
caramélisées avec vinaigrette balsamique

DEUXIÈME SERVICE

Raviolis ail noir avec ricotta, portobellos, sauce à la truffe 60
Pétoncles poêlés, purée de rutabaga, cerises jaunes et roquette 75
Filet mignon avec sauce aux champignons et cognac, purée de rutabaga et fèves vertes 75

DESSERT

Servi avec café ou thé

Independent™

Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE AU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 2022

2,99 \$
Prix de membre
10,99 \$
Prix non membre

Rabais
membre
8 \$



PAPIER HYGIÉNIQUE CASHMERE 8 / 16 ROULEAUX
OU MOUCHOIRS SCOTTIES 6 PIÈCES

20318667_EA/21204742_EA

9,99 \$
Prix de membre
17,99 \$
Prix non membre

Rabais
membre
8 \$



POÊLÉE SÉLECTE,
COUPES SIGNATURE
OU CREVETTES HIGH
LINER

425 - 600 G
20296596002_EA/21108254_EA

2,99 \$
Prix de membre
6,99 \$
Prix non membre

Rabais
membre
4 \$



NOIX DE CAJOU RÔTIES PLANTERS
SALÉES OU NON SALÉES

200 G
21021617_EA/21021618_EA

7,99 \$
Prix de membre
10,99 \$
Prix non membre

Rabais
membre
3 \$



BRISURES DE CHOCOLAT PC^{MD}
LE DÉCADENT^{MC}

775 G / 1 KG
20430430_EA/20588353_EA

CANADA
RABAIS DE 4 \$
QUAND VOUS ACHETEZ 2

20 \$ / 2
les 2 à moins
de 12 \$

Poitrines ou hauts de
cuisse de poulet PC^{MD} Menu bleu^{MC}
refroidi à l'air

21340952_EA/21341017_EA

SOLDE
RABAIS DE 3 \$ LB

2⁴⁹
lb

Côtelettes ou rôti de
surlonge de porc - 5,05/\$ kg
format familial - sans os

20835855_KG/20836762_KG

CANADA
SOLDE
RABAIS D'AU MOINS 2 \$

2⁹⁹
10 lb / sac

Pommes de terre Russet,
blanches, rouges ou jaunes
Délices du Marché^{MC}
10 lb - Catégorie n°1 Canada

20601017001_EA/20601020001_EA

SOLDE
RABAIS DE 4 \$ LB

3⁹⁹
lb

Rôti de pointe de surlonge
viande de bœuf de première
qualité ou plus - 8,80 \$ / kg

20812306_KG

SOLDE
RABAIS DE 48 ¢

77 ¢

Jus à 100 % ou
mélanges de jus PC^{MD}
variétés sélectionnées
1L

21080947_EA/21080960_EA

SOLDE
RABAIS DE 1,15 \$

99 ¢

Plats cuisinés
Micheline's
variétés sélectionnées
surgelées - 156 - 284 g

21208614_EA/21208633_EA

SOLDE
RABAIS D'AU MOINS 3 \$

7⁹⁹

Grosses crevettes
blanches du
Pacifique PC^{MD} crues
variétés sélectionnées
surgelées - 340 g

21080947_EA/21080960_EA

RABAIS DE LA SEMAINE

3⁴⁹

Yogourt grec Oikos, fromage
à la crème ou trempettes
Philadelphia
variétés sélectionnées
4 pièces - 227/250 g

20625055_EA/20641267_EA

SOLDE
RABAIS DE 1 \$

3⁴⁹

Crème glacée Style Crémier, dessert
glacé de confiserie, dessert glacé
Canadien Breyers, Klondike
ou Popsicle
variétés sélectionnées - surgelées

20309322001_EA/20344925006_EA

SOLDE
RABAIS DE 9 \$

16⁹⁹

Pétoncles géants de
la Nouvelle-Écosse
PC^{MD} Menu bleu^{MC}
40 - 50 par lb
surgelées 400 g

20038148_EA

SOLDE
RABAIS DE 2 \$

3⁹⁹
5 lb / boîte

Grosses clémentines
produit du Maroc - 5 lb

20182566001_EA

SOLDE
RABAIS DE 90 ¢

2⁴⁹

Gros œufs blancs
12 pièces

20182566001_EA

RABAIS DE 98 ¢
QUAND VOUS ACHETEZ 2

9 \$ / 2
les 2 à moins
de 4,99 \$

Trousses de repas ou
salsa Old El Paso
variétés sélectionnées
264 - 510 g

20305182001_EA/21398985_EA

RABAIS DE 1,98 \$
QUAND VOUS ACHETEZ 2

9 \$ / 2
les 2 à moins
de 3,99 \$

Barres granola Val Nature, collations
aux fruits Betty Crocker ou Mott's,
barres moelleuses ou barres de
céréales Pillsbury
variétés sélectionnées
120 g - 200 g

20315520002_EA/20318474001_EA

SOLDE
RABAIS DE 1 \$

1²⁹

Légumes Géant Vert
variétés sélectionnées
341 - 398 mL

21021179_EA/21021485_EA

SOLDE
RABAIS DE 50 ¢

4⁹⁹

Beurre d'arachide
ou tartinade de
noisettes Kraft
variétés sélectionnées
750 / 1 kg / 725 g

20039581001_EA/21285418_EA

RABAIS DE LA SEMAINE

4⁹⁹

Pizza, Simple comme
pizza Giuseppe ou
The Good Baker
variétés sélectionnées
280 g / 395 g / 785 g

21106361_EA/21359564_EA

SOLDE
RABAIS DE 2 \$

4⁹⁹

Barres de fromage
ou fromage râpé
Cracker Barrel
variétés sélectionnées
400 g / 320 g

21290384_EA/21290616_EA

SOLDE
RABAIS DE 90 ¢

89 ¢

Bouillon sans nom[®]
variétés sélectionnées
900 ml / \$ kg

20835855_KG/20836762_KG

SOLDE
RABAIS D'AU MOINS 1,50 \$

3⁹⁹

Partinade Miracle
Whip ou ketchup
Heinz
variétés sélectionnées
750 ml / 1 L

20069080_EA/20298681001_EA

SOLDE
RABAIS DE 50 ¢

99 ¢

Boisson Fruitée, thé glacé
Tetley, mélanges de jus à
100 % - Oasis ou nectar Del
Monte, jus Hydrfruit ou thé
Arizona
variétés sélectionnées

21290384_EA/21290616_EA

no name[®]



**Tous les prix
sans nom[®]
sont bloqués
jusqu'au
31 janvier**

Qui veut devenir enseignant francophone en Ontario?

Par Stan Leveau-Vallier - IJL - Réseau.Presse - l-express.ca

Fabien avait toujours travaillé dans l'industrie du jeu vidéo. Il s'est découvert une vocation tardive pour l'enseignement et a fait son baccalauréat en éducation.

Après un an, il a failli démissionner, étonné de la lourdeur de la charge mentale d'une classe et de la difficulté à gérer des élèves et des attitudes de parents très différents. Le contexte de pandémie n'a rien facilité.

Maintenant que les choses se sont tassées, il est très content de travailler comme enseignant. Il conseille simplement à ceux qui envisagent ce métier de ne pas se décourager, et de ne pas trop l'idéaliser.

L'Université d'Ottawa... à Toronto et Windsor

« Ils sont nombreux, ceux qui étudient pour devenir enseignants après une première ou deuxième carrière », explique Danielle Higgins, coordinatrice du campus de Toronto de la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa.

L'Université d'Ottawa forme des enseignants en deux ans pour ses programmes en présentiel et à temps plein : 70 par an sur le campus de Toronto, 20 à Windsor, 200 à Ottawa.

Cent-vingt par an suivent le mode d'études « alternatif » en ligne, qui dure 2,5 ans, certains même depuis les Territoires du Nord-Ouest. Il leur faudra se rendre en Ontario pour la partie stage de la formation, et ensuite pour prendre un poste.

Nouveau baccalauréat en éducation à l'UOF

Avec l'Université Laurentienne de Sudbury, il n'y avait que deux institutions offrant des baccalauréats en éducation en français en Ontario. Le nouveau baccalauréat en éducation de l'Université de l'Ontario français formera 80 enseignants supplémentaires par année : 40 en études à temps partiel dès janvier 2023, 40 en études à temps plein en mode accéléré pour 16 mois dès septembre 2023.

Un mieux, mais pas suffisant pour combler le manque d'enseignants francophones dans la province. En 2021, le Rapport sur la pénurie des enseignantes et enseignants dans le système d'éducation en langue française de l'Ontario estimait qu'il fallait « trouver

annuellement 520 enseignants et enseignantes », en plus des 500 personnes certifiées annuellement. Plus du double!

Se faire agréer par l'Ordre

En théorie, pour enseigner dans les écoles financées par les fonds publics de l'Ontario, il faut être agréé par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (OEEO).

On le devient quand on a obtenu un diplôme à l'issue d'au moins trois ans d'études dans un établissement postsecondaire reconnu... suivi d'un baccalauréat en éducation... présenté une demande d'inscription à l'OEEO et payé les frais d'inscription et la cotisation annuelle...

puis complété le programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel.

L'OEEO a aussi un système de certificat temporaire pour ceux qui ont entrepris un baccalauréat en éducation, afin de leur permettre de commencer à travailler pendant leurs études.

Étudier en anglais pour enseigner en français

Mentionnons qu'il est possible pour des personnes bilingues de suivre un baccalauréat en éducation en anglais – pour lequel il y a bien davantage de places – et par la suite d'être embauché par un conseil scolaire francophone, à condition de satisfaire à certaines exigences,

comme faire une qualification additionnelle de base et passer un test de compétences linguistiques, sachant que les exigences ne sont pas les mêmes pour le primaire ou le secondaire.

En pratique, on peut enseigner sous « lettre de permission intérimaire ». Ces lettres sont demandées par les conseils scolaires lorsqu'ils n'arrivent pas à pourvoir un poste avec une personne agréée par l'OEEO.

« Chaque année, plus de 500 personnes non qualifiées enseignent sous lettre de permission intérimaire », précise le rapport de 2021.

Le Conseil des Arts de Hearst

Soyez des nôtres en ce temps des Fêtes!

Communiquez avec nous pour vous procurer des billets.

☎ 705 362-4900

🌐 conseildesartsdehearst.ca

FR / EN

HOREM

18 DEC 2022

Récital classique des Fêtes

Hearst en lumières

Ensemble,
faisons briller
notre communauté.

Publiez une photo sur Facebook de votre résidence
ou commerce décoré avec l'étiquette #HoHoHearst2022
et identifier la page de Hearst 2022 (@Hearst2022).



1 000 \$
en Noël Populaire



1 000 \$
en Noël Populaire



1 000 \$
en Noël Populaire

L'annonce des finalistes sera le 14 décembre. *

* Le comité du 100^e sélectionnera des finalistes qui auront les décors
les plus captivants, créatifs et chaleureux.

La communauté aura la chance de voter pour sa propriété préférée - détails à venir.



**Vous avez jusqu'au dimanche 11 décembre 2022
pour participer. L'annonce des 3 gagnants sera
le 19 décembre.**



facebook.com/HoHoHearst



**Profitez d'un crédit
sur votre facture
d'électricité.**

Pour l'occasion, la Corporation
de distribution électrique
de Hearst accordera un crédit
de 20 \$ sur votre prochaine
facture d'électricité. Faites
vite! Seulement 200 chanceux
profiteront de ce cadeau
(résidence ou commerce).

Veuillez remplir le formulaire
en ligne en utilisant le code QR
ici pour tirer avantage de cette
mesure incitative.



Les plaques bêta-amyloïde, cause unique de l'Alzheimer ?

Par Marion Spée



Agence
Science-Press

FAUX



La recherche de traitement contre la maladie d'Alzheimer a longtemps été dominée par une seule cible : l'accumulation dans le cerveau de « plaques » dites bêta-amyloïdes. En juillet dernier, des chercheurs qui avaient revisité une recherche clé sur le sujet ont annoncé que des soupçons de fraude planaient. Mais en réalité, cette cible était mise en doute depuis le début, résume le Détecteur de rumeurs.

L'origine (présumée) de la maladie d'Alzheimer

Beaucoup de gens sont surpris d'apprendre que, malgré des décennies de recherche, il n'y a toujours pas de consensus sur l'origine de cette maladie, et aucun médicament susceptible de ralentir son évolution. Pourtant, on compte 50 millions de personnes atteintes de démence dans le monde, avec 10 millions de nouveaux cas chaque année. La maladie d'Alzheimer est la cause la plus courante, représentant 60 à 70 % des cas, selon l'Organisation mondiale de la santé. Le nombre de gens atteints de démence pourrait atteindre 152 millions en 2050.

La recherche sur l'Alzheimer a été largement dominée par l'hypothèse de la cascade amyloïde, proposée dans les années 90. Selon cette hypothèse, une seule cause est à l'origine de la maladie : l'accumulation d'une protéine appelée bêta-amyloïde, sous forme de « plaques » dans le cerveau. Cette accumulation entraîne une cascade d'événements qui conduit à la perte de fonctions cérébrales, comme la mémoire. C'est ainsi que la majorité des médicaments et des vaccins expérimentaux visent les plaques amyloïdes, sans grand succès jusqu'ici.

En 2006, le chercheur français Sylvain Lesné et ses collègues de l'Université du Minnesota avaient publié dans la revue *Nature* un article qui, disaient-ils, apportait une solide preuve en faveur de cette théorie. Chez des souris, ils rapportaient que, lorsqu'une forme spécifique d'amyloïde s'accumule dans le cerveau, cela bloque le transfert des signaux entre les neurones, entraîne la mort des cellules et provoque une perte des fonctions cognitives.

Fraude scientifique ?

Coup de tonnerre en juillet 2022, quand une enquête de la revue *Science* révèle que des données à la base de cette étude phare ont pu être falsifiées (à la mi-novembre 2022, l'étude de 2006 était accompagnée d'un avertissement de *Nature* disant qu'une enquête est en cours). L'une des spécialistes de la fraude scientifique consultée par *Science*, Elisabeth Bik, y déclare : « les auteurs semblent avoir composé des figures en assemblant des parties de photos provenant de différentes expériences. Les résultats expérimentaux obtenus n'étaient peut-être pas les résultats souhaités, et ces données ont pu être modifiées pour... mieux correspondre à une hypothèse ».

La recherche de 2006 avait, depuis, servi de justification à plusieurs autres recherches, et au développement d'un médicament, l'Aduhelm, dont l'approbation accélérée aux États-Unis, en juin 2021, a été dénoncée par plusieurs experts.

Selon Frédéric Checler, directeur d'un laboratoire de recherche sur les maladies d'Alzheimer et de Parkinson en France, et cité dans le journal *Le Monde* en juillet dernier, « personne n'avait jamais réussi à répliquer ces résultats [de 2006] ».

Pas de cause unique

Il nuance toutefois : même si cette étude devait être rétractée, cela ne signifierait pas que l'amyloïde ne joue aucun rôle dans la maladie. Cela

confirmerait plutôt qu'on a erré sur son rôle dominant.

Dans la baladodiffusion Ask a Harvard Professor, en 2021, le professeur de neurologie de cette université, Rudolph Tanzi, y était allé d'une métaphore : l'amyloïde serait à la maladie d'Alzheimer ce que le cholestérol est aux maladies cardiaques. De hauts niveaux seraient un signal d'alarme, avant même l'apparition des symptômes. Ce chercheur évoquait toutefois d'autres causes pouvant aussi servir de signaux d'alarme, et plusieurs experts du domaine s'entendaient depuis longtemps pour dire que rien ne permet de faire des « plaques » la cause unique de la maladie d'Alzheimer : une multitude de facteurs y contribuent probablement. Une page des Instituts nationaux de la santé (NIH), le principal organisme subventionnaire de la recherche aux États-Unis, énumère des changements liés à l'âge dans le cerveau, aussi bien que des facteurs génétiques ou d'autres liés au mode de vie.

Le problème, c'est que la domination de la théorie de la cascade amyloïde a ralenti la recherche sur les autres facteurs de l'Alzheimer. Le professeur de biologie et de chimie à l'Université du Texas à San Antonio, George Perry, parlait en 2021 de « l'obsession » pour la seule cause de l'amyloïde, dans le magazine *New Scientist*. De fait, jusqu'à présent, les médicaments anti-amyloïdes n'ont pas réussi à améliorer les symptômes de la maladie.

Un de ces « autres facteurs », c'est l'accumulation dans le cerveau de la protéine appelée Tau. Normalement, elle aide à soutenir la structure des neurones, mais certaines modifications peuvent faire en sorte qu'elle s'agglutine dans les neurones, interférant alors sur leur capacité à communiquer. Quand la maladie se développe, la quantité d'accumulation de tau semble être corrélée à la gravité de la démence. On sait aussi que les gènes jouent un rôle : trois gènes défectueux ont été identifiés comme facteur de risque de l'Alzheimer précoce (celui, plus rare, qui survient entre 30 et 65 ans) ; ils contribuent à la production d'amyloïde, dans un processus qui est encore mal compris. D'autres variants génétiques sont probablement encore à découvrir, qui affectent par exemple la capacité à éliminer la bêta-amyloïde du cerveau. Plus précisément, le fait d'avoir une version du gène de l'apolipoprotéine E (APOE) augmente le risque de développer la maladie d'Alzheimer.

Enfin, des recherches ont suggéré une foule de facteurs qui peuvent influencer le développement ou l'évolution de la maladie : par exemple, l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires, ou encore le diabète et l'obésité.

S'il s'avérait que des facteurs liés au mode de vie sont effectivement en cause, le parallèle avec les maladies cardiaques serait utile : pour elles, il existe des traitements allant des médicaments jusqu'aux interventions chirurgicales, mais aussi un ensemble de recommandations allant de changements à l'alimentation jusqu'à l'exercice physique. Est-ce la piste à suivre pour l'Alzheimer ?

Verdict

La majorité des chercheurs qui étudient la maladie d'Alzheimer reconnaissent, bien avant l'enquête de juillet dernier, que la maladie avait de multiples facteurs encore mal compris. Mais « l'obsession » pour la seule cause de l'amyloïde a pu entraver les progrès vers d'éventuels traitements.

MOT CACHÉ

Q	E	I	R	E	G	N	A	L	U	O	B	V	E	L	O	E	R	E	S
T	E	A	M	E	N	I	C	P	I	S	C	I	N	E	D	E	R	I	N
E	R	D	C	A	M	I	O	N	O	S	I	A	M	A	S	T	G	I	U
E	T	O	I	E	I	R	T	S	U	D	N	I	N	T	A	N	M	E	M
C	P	L	P	F	T	E	R	R	A	I	N	E	A	E	A	E	C	A	R
M	U	I	A	S	I	E	I	R	I	A	M	U	H	L	H	O	R	U	I
E	A	D	C	H	N	C	R	A	P	O	R	T	I	C	L	C	U	T	O
S	U	G	E	E	P	A	E	A	R	A	R	S	E	E	H	P	O	O	T
N	T	N	A	U	R	S	R	P	N	U	A	C	N	E	E	L	T	B	T
O	B	A	E	S	Q	I	A	T	E	T	R	I	M	P	I	A	R	I	O
I	O	T	T	V	I	A	E	T	I	E	D	U	N	A	C	C	E	B	R
T	U	N	P	I	A	N	C	O	M	R	S	B	O	S	A	E	R	L	T
C	L	E	I	L	O	E	N	M	A	E	T	A	T	S	M	T	E	I	N
E	E	M	E	L	S	N	O	J	E	L	U	R	E	A	R	U	I	O	O
S	V	I	T	E	I	C	N	E	A	E	O	A	B	G	A	O	T	T	P
R	A	T	O	I	X	A	T	E	S	R	C	I	E	E	H	G	E	H	E
E	R	A	N	H	O	T	E	L	M	I	B	A	S	N	P	E	M	E	E
T	D	B	L	A	T	I	P	O	H	E	L	R	P	I	N	R	I	Q	R
N	P	O	P	U	L	A	T	I	O	N	N	G	E	S	R	A	C	U	A
I	N	O	I	T	A	L	U	C	R	I	C	T	E	S	E	S	P	E	G

Thème : Vie urbaine / 8 lettres

A	Cimetière	M	Promenade
Aqueduc	Cinéma	Magasin	R
Arbres	Circulation	Mairie	Restaurant
Asphalte	Commerce	Maison	S
Auto	G	Marché	Secteur
Avenue	Gare	Musée	Signalisation
B	H	P	Stationnement
Bar	Hôpital	Panneau	T
Bâtiment	Hôtel	Parc	Taxi
Béton	I	Passage	Terrain
Bibliothèque	Industrie	Pharmacie	Théâtre
Boulangerie	Intersection	Piéton	Tour
Boulevard	J	Piscine	Transport
C	Jardin	Place	Trottoir
Camion	L	Pont	V
Chemin	Loisirs	Population	Vélo
			Ville

Soyez informés avec les nouvelles de CINN 91,1!

À CHAQUE HEURE!

Nouvelles locales / régionales / nationales et sports

7 h / 8 h / 9 h / 12 h

Nouvelles du soir (locales)

15 h / 16 h / 17 h

CINN 91,1.com

Réponse du mot caché : QUARTIER

Carottes glacées au balsamique



INGRÉDIENTS

- 250 ml (1 tasse) de bouillon de légumes
- 1 kg (2,2 lb) de carottes, coupées en deux sur la longueur
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre
- 30 ml (2 c. à soupe) de vinaigre balsamique
- 30 ml (2 c. à soupe) de cassonade
- 10 ml (2 c. à thé) de feuilles de thym, et plus pour le service

ÉTAPES DE PRÉPARATION

- Dans une grande poêle, porter à ébullition le bouillon et les carottes. Couvrir et laisser mijoter doucement de 10 à 12 minutes ou jusqu'à ce que les carottes soient al dente. Retirer le couvercle et laisser réduire presque à sec.
- Ajouter le beurre, le vinaigre, la cassonade et le thym. Poursuivre la cuisson en remuant jusqu'à ce que les carottes soient glacées et le liquide évaporé. Saler et poivrer.
- Répartir les carottes sur un plat de service et parsemer de feuilles de thym, si désiré.



SUDOKU

	6							
					2	4		
			3	1			8	
		9	4		5			7
					7	8		3
		4			1			
				9	3	5		
7						2		
2		1			4	9		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 798

8	3	6	4	7	9	1	5	2
4	9	2	8	5	1	3	6	7
1	7	5	3	6	2	9	4	8
5	6	9	1	2	8	4	7	3
3	4	8	7	9	6	2	1	5
7	2	1	5	3	4	6	8	9
6	8	7	9	1	3	5	2	4
9	1	4	2	8	5	7	3	6
2	5	3	6	4	7	8	9	1

AVIS DE DÉCÈS



Edmond Beatty

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Edmond Beatty, le jeudi 24 novembre 2022 à l'âge de 75 ans, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Il laisse dans le deuil son fils, Scott, ainsi que ses deux frères, Gaëtan et George, de Hearst. Il fut précédé dans la mort par son épouse Jeannette (1997), son fils Glenn (1999), ainsi que ses frères Yvon, André et Gérard.

On se souvient d'Edmond comme d'un homme habile dans plusieurs domaines. Avant une retraite bien méritée, il a travaillé plusieurs années dans la construction. Il aimait beaucoup entreprendre des projets divers et était très doué dans la peinture et pour la réparation générale de maison. Edmond laisse de très beaux souvenirs dans le cœur de sa famille, et de tous ceux et celles qui l'ont connu et aimé.

La famille recevra parents et amis(es) aux Services funéraires Fournier ce vendredi 2 décembre 2022, de 14 h à 16 h. Les funérailles suivront en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst à 16 h 15, avec le père Fernand Villeneuve comme célébrant.

Nous vous remercions de garder la famille d'Edmond dans vos pensées et prières durant ces moments d'épreuve.



Jean Riou

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Jean Riou, le mercredi 23 novembre 2022, à l'âge de 90 ans, à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. Il laisse dans le deuil ses trois enfants : Renée Stolz (feu Gary Stolz) d'Orléans, Joël Riou (feu Carole Tanguay) de Longlac et Mona Riou (Yvon Charron) de Hearst.

Il laisse également dans le deuil ses huit petits-enfants : Shawn, Christopher et Nathan Stolz, Miguel et Justin Riou, Mathieu, Mariève et Samuel Charron; ainsi que sept arrière-petits-enfants : Amber, Alyssa, Madisson, Mason, Daphné et Wesley Stolz ainsi que Logan Charron.

Il laisse aussi derrière lui son frère Hervé Riou de France; son beau-frère François Gautier de France; ses belles-sœurs : Geneviève Riou, Colette Vandette, Jeanne-D'Arc Porterfield, Thérèse Vallée, Liliane Paquin, Marie-Claude et Lucille Vallée; ainsi que ses beaux-frères : Adélard, Gérard et Jean-Denis Vallée; de même que plusieurs neveux, nièces, parents et amis(es).

Il fut précédé dans la mort par son épouse Simone (2011), sa bru Carole Tanguay (2021) et sa petite-fille Kelly-Ann Stolz (2020), ses parents Jean-Marie et Marceline Riou, son frère Marcel ainsi que ses sœurs et beaux-frères : Anna (Marcel Grannec), Lucienne (Émile Loriquier) et Janine; ses beaux-parents Joseph et Rosanne Vallée; ses beaux-frères et belles-sœurs : Sylvio (Marie-Paule et Dorothy), Ernest (Gemma), Joseph (Liliane et Elizabeth), Gilles, Gérard Vallée, (Pierrette et Andrée), Lornie Vandette, Dave Porterfield, Doris (William Ladouceur), Gisèle (Maurice Légaré), Mabel (Jack Loikrec), Monique (Jimmy Smith et Lucien Morin), Rita (Adrien Hébert), Thérèse (Léopold Quirion) et Henriette (Laurent Chabot); de même que plusieurs neveux et nièces.

On se souvient de Jean comme d'un homme à la personnalité très sociable qui aimait jaser. Son esprit cultivé et son intellect faisaient de lui un homme ouvert d'esprit, aimant partager ses connaissances, ses expériences ainsi que ses valeurs avec son entourage. Boire un verre de vin et manger un bon repas étaient des petits plaisirs de la vie qu'il appréciait beaucoup. L'agriculture, le jardinage ainsi que la boucherie, faisaient partie de ses intérêts. Avant une retraite bien méritée, il fut opérateur de machinerie lourde en forêt pendant de nombreuses années. Il laisse une trace profonde dans le cœur de sa famille, ses amis(es) ainsi que de tous ceux et celles qui l'ont connu et aimé.

La famille recevra parents et amis(es) aux Services funéraires Fournier le jeudi 1^{er} décembre 2022 de 13 h à 16 h. Une liturgie de la parole aura lieu au même endroit à 15 h 40 avec le père Aimé Minkala comme célébrant.

En la mémoire de Jean, la famille apprécierait les dons à un organisme de votre choix.



CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST APPEL DE CANDIDATURES

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION DE SERVICES ET VENTE D'ÉNERGIE DE HEARST (siège avec rémunération)

La Ville de Hearst est à la recherche de candidat-e-s du public pour siéger sur le Conseil d'administration de la Corporation de services et vente d'énergie de Hearst.

Composé de membres du Conseil municipal et du public, le conseil d'administration a comme mandat :

- d'exercer des activités commerciales, tel que permis par la loi;
- de superviser et gérer les affaires de la corporation;
- l'administration de panneaux solaires sur propriétés municipales;
- d'établir les objectifs et priorités de la corporation;
- de veiller à la santé financière de la corporation;
- de veiller aux responsabilités légales de la corporation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de Janine Lecours, greffier, **au plus tard le lundi 12 décembre 2022 à 15 h.**

Corporation de la Ville de Hearst
925, rue Alexandra
S.P. 5000
Hearst, Ontario P0L 1N0
jlecours@hearst.ca
705 372-2813



Expert Chev Buick GMC Ltd

COMMIS AUX PIÈCES

Poste à temps plein – permanent
IMMÉDIATEMENT

DESCRIPTIONS DU POSTE

- Service à la clientèle
- Donner les pièces aux techniciens
- Maintenir l'inventaire et préparer les commandes avec les fournisseurs
- Recevoir, trier et acheminer les pièces reçues
- Toutes autres tâches exigées

EXIGENCES / ATOUTS

- Bilingue (écrit et oral)
- Esprit d'équipe
- Sens de l'organisation et attention aux détails
- Expérience dans le domaine serait un atout
- Connaissance en système informatique

Salaire EXTRÊMEMENT compétitif

Avec avantages sociaux

S.V.P., apportez votre curriculum vitae en personne à
Bernard Morin, directeur général, au
500 route 11 E Hearst ON
ou par courriel à bmorin@expertchev.ca

Nous remercions toutes personnes intéressées, toutefois seules les candidatures retenues seront contactées.



CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

**DEMANDE DE SOUMISSIONS
POUR L'ENLÈVEMENT DE BATTERIES AU
SITE D'ENFOUISSEMENT MUNICIPAL
DE HEARST**

Des soumissions cachetées sur des formulaires fournis par la Municipalité seront reçues **jusqu'à 15 h 30, le jeudi 15 décembre 2022**, à l'hôtel de ville de Hearst, situé au 925 rue Alexandra, pour l'enlèvement des batteries au site d'enfouissement municipal de Hearst.

Le travail consiste à fournir tout l'équipement et la main-d'œuvre selon les instructions aux soumissionnaires, pour l'enlèvement des batteries au dépotoir. Les formulaires de soumission contenant les informations pertinentes sont disponibles à la réception de l'hôtel de ville de Hearst.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **15 h 35, le jeudi 15 décembre 2022** à l'hôtel de ville. La soumission la plus haute ou n'importe laquelle des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Myriam Bastarache, directrice aux arrêtés municipaux
Corporation de la Ville de Hearst
S.P. 5000
925, rue Alexandra
Hearst, Ontario P0L 1N0
Tél. : 705 372-2829
mbastarache@hearst.ca



CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

**APPEL DE CANDIDATURES
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
LA CORPORATION DE DISTRIBUTION
ÉLECTRIQUE DE HEARST
(siège avec rémunération)**

La Ville de Hearst est à la recherche de candidat-e-s du public pour siéger sur le Conseil d'administration de la Corporation de distribution électrique de Hearst.

Composé de membres du Conseil municipal et du public, le conseil d'administration a comme mandat :

- d'établir les buts, les objectifs et priorités à court et long terme;
- de déterminer les conditions de travail de la corporation;
- de veiller à la santé financière de la corporation et la conformité avec la Commission de l'énergie de l'Ontario;
- d'établir des taux de distribution d'électricité justes et raisonnables;
- de veiller à ce que la corporation dispose des ressources nécessaires pour accomplir le travail requis;
- de veiller aux responsabilités légales;
- de superviser la structure organisationnelle et l'administration de la corporation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de Janine Lecours, greffier, **au plus tard le lundi 12 décembre 2022 à 15 h.**

Corporation de la Ville de Hearst
925, rue Alexandra
S.P. 5000
Hearst, Ontario P0L 1N0
jlecours@hearst.ca
705 372-2813

GENERAC®
 AUTHORIZED DEALER
 SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
 Electrical contractor
 705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com
 RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

AUDREY AUBIN
 AGENTE IMMOBILIÈRE
Tél : 705 372-5408
 Sans Frais : 1 800-601-8601
audrey@remaxcrown.ca

Tania Vaillancourt, conseillère financière
 801 rue George, Hearst • 705 372-1826

- Investissements, REER
- Assurances vie, invalidité, maladies graves
- Hypothèques
- Planification fiscale et/ou successorale
- CELI - Compte épargne libre d'impôts
- REEE - Régime enregistré d'épargne-études

Les petites annonces

Espace commercial à louer au 1020 B rue Front

- Disponible à partir du 31 décembre
- Dimensions : 23' x 26'
- Chauffage, électricité air
- conditionné compris
- Accès pour personne à mobilité réduite
- 894 \$ par mois

Pour visiter, téléphonez à

Marcel Fauchon au 705 362-4928

**Recherche appartement disponible à louer,
une chambre ou deux.**

Communiquez avec **Danthe au 705 373-2994**

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

**Immortalisez vos
êtres aimés !**

Pour une vaste gamme
de monuments et
les compétences nécessaires pour
les personnaliser,
voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321
Consultation gratuite à domicile

**VISITEZ NOTRE SITE WEB
WWW.LEJOURNALLENORD.COM**

Lumberjacks : 18 buts dans le cadre de trois victoires en trois rencontres

Par Éric Boutillier et Steve Mc Innis

Les Lumberjacks ont connu tout un voyage dans le sud du territoire de la Ligue junior du Nord de l'Ontario avec trois victoires convaincantes. Toutefois, il faut être conscient que les Bucherons ont joué contre les deux pires équipes de la ligue. Les six points récoltés demeurent importants pour la lutte à la première place de la division Est.

Lumberjacks 5 Powassan 3

Le premier arrêt des Jacks était à Powassan, véritable défi de la fin de semaine puisque les Voodoos se chamaillent également pour la pole position de la division Est. Vendredi soir au Sportsplex, cinq joueurs de la formation hearstéenne ont trouvé le fond du filet de leur adversaire.

L'attaquant Émile Pichette a déjoué le gardien de but de Powassan, Daniel Dirracolo, durant les quatre premières minutes de la partie. Ses coéquipiers, Mason Bazaluk, Noah Janicki et Tyler Patterson ont marqué des buts en avantage numérique et à cinq contre cinq au cours de la deuxième période. Cody Walker a ajouté un but de sécurité dans un filet désert vers la fin du match. Éthan Dinsdale a mérité la victoire devant le filet de l'Orange et Noir, en plus de la



troisième étoile de la rencontre.

Lumberjacks 4 Rapides 1

Les joueurs de Hearst ont récolté deux autres points, cette fois-ci contre les pauvres Rapides de Rivière des Français qui compte seulement quatre victoires en 24 sorties. L'équipe a remporté son match par la marque de 4 à 1 au Centre communautaire de Noëlville samedi en soirée.

Quatre joueurs des Jacks ont marqué des buts lors de cet affrontement, soit Mathieu Comeau et Émile Pichette en première période, Andrew Morton en deuxième et Jeff Mintenko lors de la troisième. Le nouveau gardien de but, Kaleb Papineau,

a arrêté 23 des 24 tirs des Rapides.

Lumberjacks 9 Gold Miners 1

Les Gold Miners ont eu droit à toute une leçon de hockey des Jacks dimanche dernier. Kirkland Lake ne compte que trois gains en 28 parties pour un total de sept points, bon pour la dernière position de la ligue.

Le pauvre gardien de but adverse n'a carrément pas été appuyé par sa défensive. La rencontre a été longue pour les 201 spectateurs venus voir ce match.

Seulement trois joueurs de l'équipe n'ont pas vu leur nom sur la liste des marqueurs. Neuf joueurs différents ont marqué :

Cody Walker, Mason Bazaluk, Émile Pichette, Riley Klugerman, Tyler Patterson, Caleb Labelle, Brandan Tronchin, Ethan Kitsch et Mason Svarich. Mathieu Comeau et Tyler Patterson ont eu trois mentions d'aide.

Ethan Dinsdale a obtenu la victoire devant le filet des Jacks. Toutefois, Kaleb Papineau a été devant la cage des siens pendant 3:12 en deuxième période alors que son collègue réglait un problème d'équipement.

La prochaine partie se déroulera ce dimanche alors que le Crunch de Cochrane sera les visiteurs. Les Jacks ont une fiche de 20 victoires, cinq défaites, deux défaites en prolongation et deux autres en tirs de barrage, ce qui donne 42 points au classement derrière le Rock de Timmins avec 44 points.



Le Atom HLK U11 champion à Temiskaming Shores

Par Guy Morin

Les joueurs de hockey atome U11 HLK de Hearst ont remporté les grands honneurs d'un tournoi disputé la fin de semaine dernière. L'équipe dirigée par Martin Picard a connu d'excellentes performances alors qu'elle participait au tournoi à New Liskeard.

Vendredi, le HLK a vaincu facilement les Vipers de Nipissing Est par la marque de 11 à 5 lors de son match d'ouverture.

Samedi, les jeunes Hearstéens ont tout d'abord vaincu Temiskaming Shores 5 à 1 avant de gagner un autre match facile contre Moose River au compte de 18 à 0.

En demi-finale dimanche, le HLK affrontait à nouveau l'équipe hôte. Cette fois-ci, l'équipe de Hearst a eu le



meilleur avec un blanchissage de 3 à 0.

En grande finale, face aux Bearcats de North Shore, l'équipe

tirait de l'arrière 2 à 0 avant de se mettre en marche et inscrire trois buts sans riposte et ainsi mériter les grands honneurs. « Très fier

des jeunes », avoue Martin Picard. « Au départ, on ne savait pas trop où on se situait, mais là ça nous donne une bonne idée. C'est plaisant de voir les jeunes prendre confiance et jouer de la façon dont ils l'ont fait en équipe tout le weekend. La finale a été chaudement disputée et on a réussi à en faire un weekend parfait. »



Marc-Alain Bégin : le hockey est sa passion depuis le premier jour !

Par Renée-Pier Fontaine

Ce ne sont pas toutes les équipes de la Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario (NOJHL) qui ont la chance d'avoir un entraîneur-chef originaire de la communauté. Ici à Hearst, Marc-Alain Bégin joue ce rôle depuis plus de deux ans, après avoir été l'entraîneur adjoint de Marc Lafleur, un autre Hearstéen, pendant quatre ans.

Né à Hearst en 1991, notre passionné joue au hockey depuis un très jeune âge. Il a fait partie des équipes doubles lettres HLK tout le long de son hockey mineur pour ensuite jouer deux ans avec les Éléans de Hearst de la Ligue midget AA de l'Abitibi-Témiscamingue.

Une fois que Marc-Alain eut fini son stage midget, l'équipe d'Iroquois Falls de la Ligue junior du Nord de l'Ontario, devenue les Lumberjacks aujourd'hui, l'a recruté et il y a joué pendant un an et demi. « Ma deuxième année, nous avons gagné le championnat de la NOJHL, je pense que c'a été l'un des plus grands succès que j'ai eus en tant que joueur de hockey », explique-t-il.

Ne reculant devant aucun défi, Marc-Alain accepte l'invitation des Foreurs de Val-d'Or de la Ligue junior majeure du Québec. « C'est le plus haut niveau que tu peux jouer dans le junior. C'a été une très bonne expérience. En grandissant dans une petite ville comme ici, tu joues souvent contre les mêmes personnes. Tu arrives aux try outs et nous sommes 12 et bien les 12 font l'équipe. Là-bas, on était peut-être 40 ou 50 pour les try outs, c'a vraiment été le fun pour moi



de pouvoir me joindre à cette équipe-là. »

Lors de son passage dans la LHJMQ, Marc-Alain a joué et affronté des joueurs qui ont atteint la Ligue nationale de hockey. Son parcours junior s'est terminé avec les Huskies de Rouyn-Noranda. Marc Lafleur, son ancien entraîneur-chef avec les Éléans, était entraîneur adjoint avec l'équipe de l'Abitibi et lui, il avait demandé de rejoindre l'équipe à la mi-saison.

Passé l'âge junior, ses études ont pris toute la place à l'Université Laurentienne à Sudbury, mais le hockey est demeuré présent. « Les universités canadiennes se font moins reconnaître que les universités américaines au hockey, mais ça été un très haut niveau de hockey, ça été une autre belle expérience pour moi », affirme-t-il.

De retour à Hearst après ses études en administration des affaires, Marc-Alain devient entraîneur adjoint pour les équipes Bantam HLK pendant deux ans. « Lorsque les Lumberjacks sont arrivés à Hearst, c'est Marc Lafleur qui a eu le poste d'entraîneur-chef et il m'a demandé d'embarquer avec lui à titre d'entraîneur adjoint. J'ai

tout de suite accepté. C'a été le fun pour moi de côtoyer Marc du côté du coaching. Je l'avais eu comme coach, mais la relation de joueur vs entraîneur, c'est différent d'entraîneur à entraîneur. »

L'équipe a remporté le championnat de la ligue lors de la deuxième saison avec les Jacks ; Marc-Alain aura donc remporté ce trophée à titre de joueur et par la suite en tant qu'entraîneur adjoint.

Lorsque Marc Lafleur a décidé de quitter le poste d'entraîneur-chef pour se rapprocher de sa famille, les gestionnaires de l'équipe lui ont tout de suite demandé d'occuper le poste vacant. « J'ai voulu l'essayer pour la première année, puis j'ai vraiment aimé ça. On avait joué douze matchs dans l'année à cause de la pandémie, donc je voulais vraiment vivre l'expérience d'une année complète. Durant cette année complète, on a eu des hauts et des bas pendant la saison, je pense que l'équipe a vraiment déclenché dans les séries. On n'a peut-être pas eu la fin de ces séries qu'on espérait, mais ça nous a donné la confiance de revenir en force cette année », avoue-t-il.

Être entraîneur-chef ça demande

beaucoup de temps et de sacrifices, travaillant à temps plein chez Brandt, ses temps libres se passent à l'aréna, donc pas le temps en ce moment de trouver l'amour et fonder une famille. En plus des joutes, il s'occupe de la préparation des pratiques. « Chaque match que l'on joue, on a un plan de match pour cette équipe-là, moi je vais écouter des vidéos et voir les tendances de chaque équipe. C'est beaucoup plus que juste faire les pratiques, maintenant avec les séances vidéos trois ou quatre fois par semaine, c'est du travail, mais en même temps tu veux donner à ton équipe la meilleure chance de gagner. »

La différence d'âge entre lui et ses joueurs facilite les liens. Il s'informe constamment, entre autres, à propos de leurs études, leurs proches et leur famille d'accueil. « Pour les coacher au meilleur de toi-même, il faut connaître la personne. Il ne faut pas juste les connaître en tant que joueurs, mais les connaître assez pour savoir s'ils sont capables de prendre beaucoup de pression ou un peu moins. Est-ce que je peux crier après ou je dois être plus délicat », explique-t-il.

Pour Marc-Alain Bégin, il est important de s'améliorer constamment comme entraîneur. Il travaille sur ses points faibles et n'hésite pas à demander conseil à ses adjoints afin d'aligner la meilleure équipe possible. Comme tout bon coach, son objectif est toujours de gagner. Et peut-être qu'un jour, une opportunité lui sera offerte à un plus haut niveau...

LE FANATIQUE

RESTEZ INFORMÉS DE
TOUTE L'ACTUALITÉ
SPORTIVE!

GUY MORIN
une présentation de

Tous les
mercredis
de 19 h à 21 h
sur les ondes de

BRIAN'S
FOR NEIGHBOURS

CINN911.com

LES LUMBERJACKS JOUENT AU CENTRE RÉCRÉATIF CLAUDE-LAROSE

Ce dimanche 4 décembre à 16 h
GO JACKS GO !!!

LUMBER JACKS

GOCHANE CRUNCH

SOYEZ TOUTES ET TOUS DE LA PARTIE !!!

Pas de maître entre les Jags et les Ice Cats

Par Guy Morin

Dernièrement, les Ice Cats de Hearst accueillent les Jaguars de Kapuskasing pour deux matchs de la Ligue midget du Nord de l'Ontario au Centre récréatif Claude-Larose. Les adolescentes se sont divisé les honneurs lors de cette fin de semaine.

L'équipe dirigée par Éric Migneault a dominé le premier match, l'emportant par la marque de 4 à 0. Mylie Grandmont et Danelle Morin ont marqué à deux reprises dans cette victoire convaincante.

La gardienne de but Oksana Caouette a été parfaite quant à elle, méritant un jeu blanc pour les Cats. « Un départ plutôt lent lors du premier match, mais les filles ont éventuellement pris le contrôle avec le résultat qu'on connaît », avoue



l'entraîneur-chef.

Lors de la deuxième rencontre, les Hearstéennes se sont butées à une gardienne de but en très

grande forme. L'équipe locale a obtenu plusieurs chances de marquer, mais en vain. Les Jaguars ont marqué l'unique filet

de la rencontre en fin de troisième période alors qu'elles bénéficiaient d'un double avantage numérique.

L'entraîneur Migneault était quand même satisfait de ses joueuses à l'issue de ces deux rencontres. « Le deuxième match est probablement notre meilleur cette saison malgré la défaite. La gardienne adverse a été tout simplement impeccable. Notre défi pour le prochain mois sera de travailler la finition autour du filet », explique coach Migneault.



Fin de semaine parfaite pour les Flyers de Kapuskasing

Par Guy Morin

Les Flyers de Kapuskasing midget AAA étaient à domicile le weekend dernier et ils n'auront pas déçu leurs partisans. Le gardien de but numéro 1, Alexandre Boivin, s'est démarqué en offrant deux excellentes performances qui ont permis à l'équipe d'ajouter quatre points au classement.

La troupe de Darren Potvin a offert un bon effort lors deux dernières sorties. « C'a été une semaine difficile pour nous en termes de préparation, avec les quelques blessures et les virus. Mais on a malgré tout effectué le

travail », indique l'entraîneur-chef Darren Potvin.

Le Bleu et Jaune accueillait tout d'abord les Nickel Capitals U18 de Sudbury samedi soir. Tirant de l'arrière 3 à 2 après 40 minutes de jeu, les Flyers ont inscrit deux buts sans riposte en troisième pour se sauver avec la victoire.

Jean-Pierre Audras a marqué son premier but de la saison et Nicolas Saucier, avec son deuxième de l'année, ont inscrit les buts des Flyers lors des deux premières périodes. Kasey Chevalier et Riley Fillion

ont ensuite marqué en troisième pour procurer le gain aux locaux. Alexandre Boivin a bien défendu la cage des Flyers en ajoutant une victoire de plus à sa fiche.

Dimanche après-midi, les Flyers étaient de retour sur la patinoire cette fois contre les Cubs de New Liskeard. Ayden Trottier et Damien Lemoyne ont donné les devants 2 à 0 aux Flyers après 20 minutes de jeu. Lemoyne, avec son deuxième du match, et Nicolas Saucier ont ajouté à l'avance des leurs en deuxième, les Cubs ne répliquant qu'à une occasion.

Les visiteurs ont réduit l'écart à deux buts en troisième période, mais ils se sont par la suite heurtés au cerbère Alexandre Boivin qui était en très grande forme en fermant tout simplement la porte des Flyers. « Boivin a été très solide encore une fois et nous a permis de récolter quatre points! Je suis fier de nos gars. Ils ont su s'adapter au manque de constance dans les appels des officiels. On veut simplement qu'ils sachent ce qui est une infraction et ce qui n'en est pas une, mais en bout ligne ce fut un bon weekend. »

NE TARDEZ PAS À VOUS PROCURER VOS BILLETS DE LOTO ÉPICERIE !

1er prix :
5000 \$ en épicerie

2e prix :
3000 \$ en essence

3e prix :
1000 \$ comptant

4e prix :
500 \$ comptant

Le tirage est prévu le vendredi 16 décembre
à 15 h 30 sur les ondes de CINN 91.1

**Seulement
10 \$ / billet**

CINN 91.1 .com





ÉMISSIONS SPÉCIALES DES LUTINS !

Mardi 29 novembre et jeudi 1^{er} décembre
de 16 h 30 à 17 h

PRIX DE PARTICIPATION À GAGNER !

Ne manquez pas les
émissions spéciales des
lutins sur les ondes de
CINN 91.1.

Les enfants pourront nous
téléphoner en ondes pour
expliquer comment ils ont
capturé leur lutin et
raconter les blagues faites
par ces fameux lutins !



Présenté par



CINN91.1.com

Voici les commerçants participants :



Le Conseil
des Arts
de Hearst



Fortier's
ELECTRONICS
Stationery / Papeterie



Présenté par

